



ILLUSTRATION CM

Évacuée par une ambulance du centre de secours de Lucciana après avoir été désincarcérée et souffrant de plusieurs blessures à l'un des membres inférieurs, elle a été prise en charge au centre hospitalier de Bastia.

J.M.

BOUCHES DE BONIFACIO **Trois braconniers sardes mis en examen**

Surpris en flagrant délit de braconnage en juillet 2020 dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, les autorités italiennes ont extradé vers la France quatre braconniers originaires de Sardaigne, répondant à un mandat d'arrêt européen émis par un juge

d'instruction d'Ajaccio (*notre édition du 16 septembre*).

Poursuivis pour « violences et menaces contre agents dépositaires de l'autorité publique, refus d'obtempérer et rébellion à l'encontre d'un agent dépositaire de l'autorité publique, atteinte à l'environnement et pêche à l'intérieur d'une réserve naturelle », ces quatre hommes ont tous nié les faits. Trois d'entre eux ont été mis en examen vendredi pour « pêche dans une réserve naturelle en infraction avec les dispositions, menaces de mort et violences à l'égard de personnes dépositaires de l'autorité publique, refus d'obtempérer par un capitaine d'un navire de pêche, obstacle à une saisie en matière de pêche, navigation avec un navire de pêche maritime dont

les éléments d'identification sont inexistants, dissimulés ou falsifiés », a fait savoir le parquet d'Ajaccio. Ils ont été laissés libres sous contrôle judiciaire. Le quatrième braconnier extradé sera présenté prochainement au juge d'instruction, a précisé le parquet.

RASSEMBLEMENT **Femmes Solidaires appelle à célébrer demain la Journée mondiale de la Paix**

La date du 21 septembre est consacrée par l'ONU Journée mondiale de la Paix. « Se relever, pour un monde plus équitable et durable », c'est le thème retenu cette année. L'association Femmes Soli-

BOUCHES DE BONIFACIO

Trois braconniers sardes mis en examen

P 4